

Gestion de paye

Profession Sport Animation 31 est labellisée « Tiers de confiance » par l'URSSAF Midi-Pyrénées depuis 2003 et réalise les démarches administratives à votre place. Toutes les formalités liées à l'emploi d'un salarié sont ainsi prises à notre charge, votre structure peut alors se consacrer exclusivement à ses objectifs prioritaires.



*Confiez-nous la gestion
de paie de vos salariés*



Formalisation du projet d'embauche (type de contrat de travail, simulation du coût pour votre structure)

Mise en place du contrat de travail et de la déclaration préalable d'embauche

Réalisation des feuilles de paye (à l'aide du logiciel de paye « Impact Emploi » mis à disposition par l'URSSAF)

Déclarations trimestrielles et annuelles aux services fiscaux et aux organismes de protection sociale (URSSAF, caisse retraite, DADS, etc)

Gestion quotidienne des changements (congés, arrêts de travail, etc)

Elaboration des documents de fin de contrat (attestation pôle emploi, certificat de travail et reçu pour solde de tout compte)

www.profession-sport-animation-31.org



Profession Sport Animation 31
Maison des Sports - 190 rue Isatis – BP 81908
31 319 LABEGE CEDEX
05 62 24 19 00 – Fax: 05 62 24 19 05
psa31@cdos31.org

